

TEST THEORIQUE

INFORMATIONS

Votre Prénom et votre NOM : _____

La date du test : _____

Le nom du testeur : _____

Votre résultat : ____/20¹

Test théorique : validé – non validé²

NOTICE D'UTILISATION

Vous allez effectuer un test théorique en vue de déterminer votre aptitude à être habilité BS.

Ce test comporte 20 questions réparties sur 5 thèmes :

- les dangers de l'électricité
- les appareillages électriques
- les distances et les zones
- les limites des interventions BT élémentaires (lettre S)
- les procédures d'interventions BT relatives à la lettre S

Afin de répondre correctement au questionnaire qui va suivre, nous vous demandons de mettre une croix dans la case lorsque vous pensez que la réponse est juste.

Pour valider une question, il faut y apporter toutes les bonnes réponses. Si vous cochez une réponse non attendue ou si vous ne cochez pas une réponse attendue, la question ne sera pas validée.

Les questions en bleu sont éliminatoires. Si vous n'avez pas juste à ces questions vous devrez repasser le test théorique.

1 Une note inférieure à 13/20 invalide le test

2 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile

LES DANGERS DE L'ELECTRICITE

1. Le nombre d'accidents du travail mortels d'origine électrique en France est chaque année proche de :

- a-10

- b-50

2. Les principaux effets du courant électrique sont :

- a -l'électrisation

- b -les brûlures

- c -l'incendie

LES APPAREILLAGES ELECTRIQUES

3. Pour la protection des personnes, la sensibilité du relais différentiel doit être de :

- a -30 mA

- b- 300 mA

- c -500 mA

4. Le porte fusible à la même fonction que le disjoncteur

- a- Vrai

- b- Faux

5. Le disjoncteur différentiel protège des surcharges et courts circuits

- a- Vrai

- b- Faux

LES DISTANCES ET LES ZONES

6. Cochez les phrases justes :

- a-la DLI est la Distance Limite d'Investigation

- b-la DLVS est la Distance Limite de Voisinage Simple

- c-la DLVR est la Distance Limite de Voisinage Rural

- d-la DLHT est la Distance Limite de Voisinage Haute Tension

7. La DMA :

- a-définit les limites extérieures des zones 3 et 4.

- b-est égale à la distance de tension et la distance de garde

- c-est la Distance Maximale d'Approche

Nom du Fichier san-tes-8-1-2-test_BS_(correction)		Date de création 02 novembre 2012
Auteur Maxime Ladiray & Jérôme Pezzutto	Version 1.2	Date de modification 25 mai 2015

8. La zone 0 :

- a-est la zone d'investigation
- b-est la zone où il y a systématiquement absence de risque
- c-est la zone dans laquelle il est demandé d'analyser si l'exécution de l'opération envisagée peut exposer les opérateurs au risque électrique
- d-n'existe pas

9. Cochez les phrases justes dans le domaine BT (à l'aide de l'annexe 1) :

- a-au-delà de 50 m, aucune habilitation électrique n'est nécessaire
- b-la zone de voisinage simple est comprise entre 0,3 m et 3 m
- c-la zone de voisinage renforcée est comprise entre 0,6 m et 2 m
- d-la zone 4 commence à partir de 0,3 m à partir des pièces nues sous tension

10. Cochez les phrases justes dans le domaine HTA (à l'aide de l'annexe 2) :

- a-la zone de voisinage simple est comprise entre 2 m et limite du local
- b-la zone de voisinage renforcé est compris entre 2 m et 4 m
- c-la DMA est comprise entre 0 et 0,3 m
- d-la zone 0 est égale à la zone 1

LA LIMITE DES INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (LETTRE S)

11. Pour le remplacement d'un disjoncteur, contacteur (appareillage électrique) dans un coffret ou une armoire machine; de quel niveau d'habilitation faut-il disposer ?

- a- BR
- b- BS

12. Le chargé d'intervention élémentaire BS peut remplacer prise de courant, interrupteur ou élément terminal d'installation (ex: radiateur) :

- a- Vrai
- b- Faux

13. Le chargé d'intervention élémentaire BS ne peut pas réarmer un dispositif de protection :

- a- Vrai
- b- Faux

14. Le chargé d'intervention élémentaire BS peut travailler :

Cochez les phrases justes

- a- sans EPI
- b- avec des ordres données par l'employeur ou le donneur d'ordre
- c- avec des outils isolés

Nom du Fichier san-tes-8-1-2-test_BS_(correction)		Date de création 02 novembre 2012
Auteur Maxime Ladiray & Jérôme Pezzutto	Version 1.2	Date de modification 25 mai 2015

15. Le chargé d'intervention élémentaire peut donner des ordres à un exécutant :

- a- Vrai
- b- Faux

LES PROCEDURES D INTERVENTIONS BT RELATIVES A LA LETTRE S

16. Le chargé d'intervention doit :

Cocher les phrases justes

- a- avoir été désigné par son employeur
- b- recevoir une autorisation d'intervention délivrée par le chef d'établissement ou le chargé d'exploitation électrique.

17. Pour pouvoir intervenir le chargé d'intervention doit avoir reçu un bon de travail ou une solution équivalente :

- a- Vrai
- b- Faux

18. Avant d'opérer, le BS doit mettre hors tension le circuit en faisant :

Cocher les phrases justes

- a- Pré-identification
- b- Séparation
- c- Condamnation et si possible vérification d'absence de tension

19. Le chargé d'intervention doit :

Cocher les phrases justes

- a- assurer sa sécurité, celle de son entourage et, le cas échéant, celle de son EXECUTANT
- b- disposer du matériel, de l'outillage et des équipements de travail et de protection individuelle adaptés à sa mission

20. En fin d'INTERVENTION BT, le chargé d'intervention doit remettre l'AVIS DE FIN D'INTERVENTION, rendre compte et signaler les réserves éventuelles :

- a- Vrai
- b- Faux

Signature du testeur

Signature du candidat

Merci de parapher chaque page.

Nom du Fichier san-tes-8-1-2-test_BS_(correction)		Date de création 02 novembre 2012
Auteur Maxime Ladiray & Jérôme Pezzutto	Version 1.2	Date de modification 25 mai 2015

TEST PRATIQUE

NOTICE D'UTILISATION

Vous allez effectuer un test pratique en vue de déterminer votre aptitude à être habilité BS.
Vous allez être évalué lors d'au moins 2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes en fonction des opérations confiées :

- Effectuer le remplacement d'un fusible.
- Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage.
- Effectuer une INTERVENTION BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (brûleur, cumulus, etc.).
- Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.

Un nom entouré invalide le test pratique et vous devrez le repasser.

Votre résultat :

- Effectuer le remplacement d'un fusible. **oui - non³**
- Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage. **oui - non⁴**
- Effectuer une INTERVENTION BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur. **oui - non⁵**
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (brûleur, cumulus, etc.). **oui - non⁶**
- Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection. **oui - non⁷**

Test pratique : **validé – non validé⁸**

Commentaire (*obligatoire en cas de non validation*)

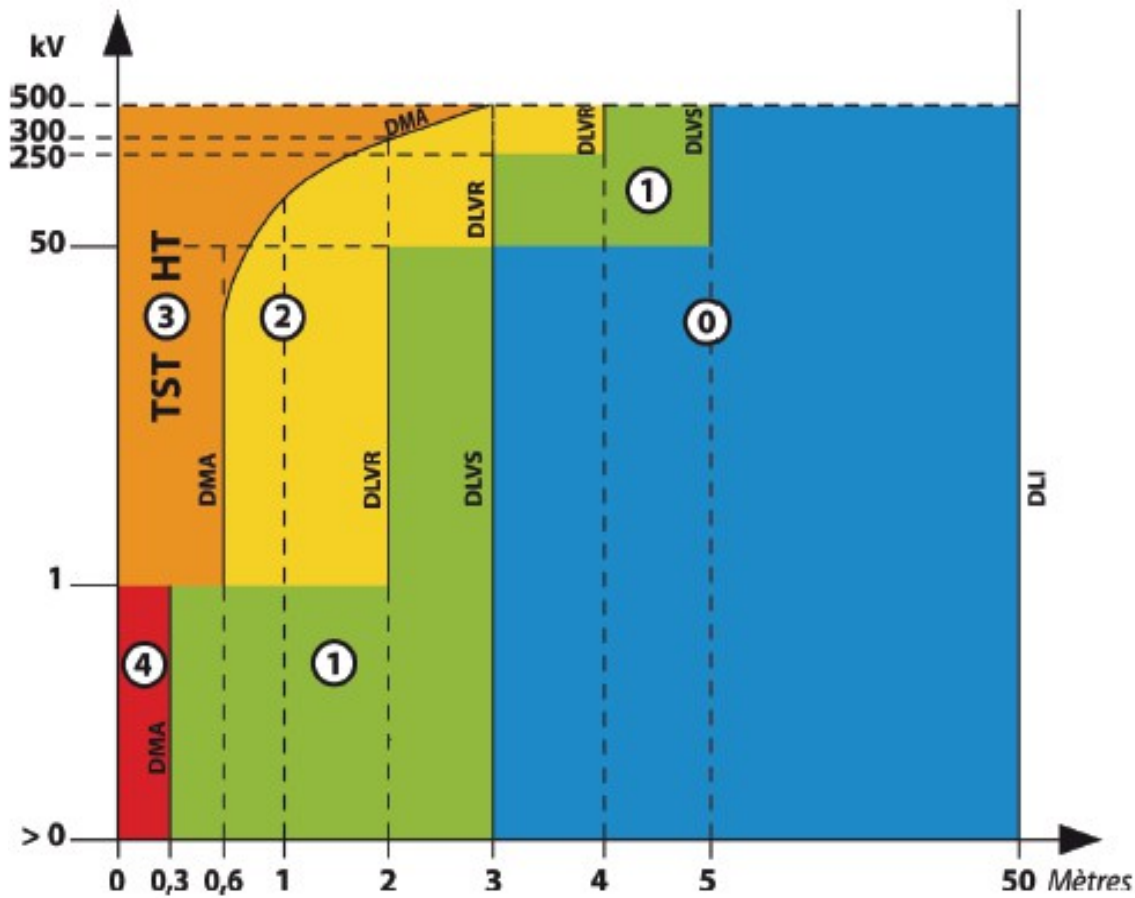
Signature du testeur

Signature du candidat

-
- 3 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile
 - 4 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile
 - 5 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile
 - 6 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile
 - 7 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile
 - 8 Entourez la mention juste et rayez la mention inutile

Nom du Fichier san-tes-8-1-2-test_BS_(correction)		Date de création 02 novembre 2012
Auteur Maxime Ladiray & Jérôme Pezzutto	Version 1.2	Date de modification 25 mai 2015

ANNEXE 1



Zones en
champ libre
(courant
alternatif)

Nom du Fichier
san-tes-8-1-2-test_BS_(correction)

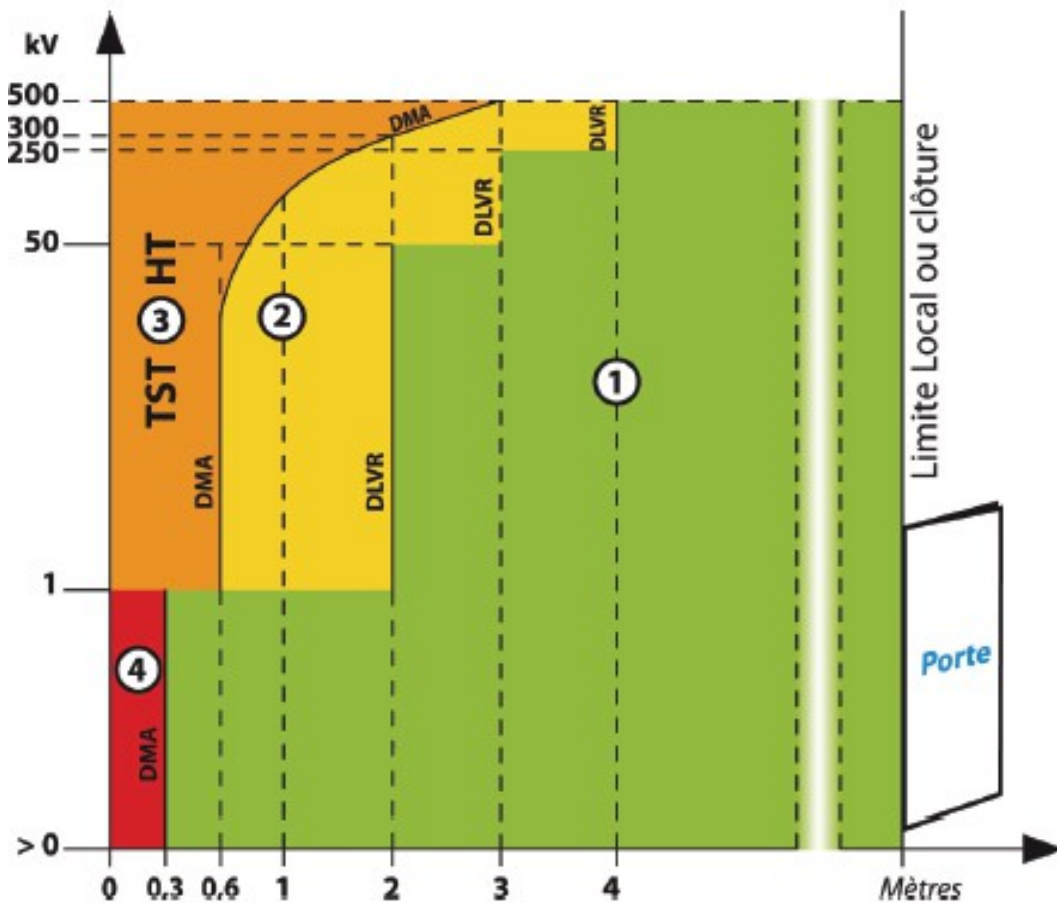
Date de création
02 novembre 2012

Auteur
Maxime Ladiray & Jérôme Pezzutto

Version
1.2

Date de modification
25 mai 2015

ANNEXE 2



Zones à l'intérieur d'un local et emplacement d'accès réservé aux électriciens (courant alternatif)